

# **UNDT/2016/003, Reid**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Revivre: Le tribunal a observé qu'il existe une différence entre une décision administrative contestée et les motifs invoqués pour contester la décision et a noté qu'aucune des deux questions renvoyée pour l'examen du tribunal n'a été incluse dans la liste des décisions administratives que le demandeur a demandé au MEU d'examiner. Le tribunal a conclu que bien que le demandeur ait soulevé la question de la non-conversion de sa nomination temporaire à une nomination à durée déterminée, il a fait pour contester les décisions spécifiées. Il n'a pas identifié cette question comme une décision contestée et n'a pas identifié la date de la décision ou le décideur avec le MEU ou dans sa demande au Tribunal. Étant donné qu'il n'a pas demandé d'évaluation de la gestion des problèmes renvoyés, le tribunal a conclu que les réclamations renvoyées par Unat ne sont pas créatives.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a déposé quatre demandes distinctes en janvier 2014 contestant les décisions de l'administration selon lesquelles il n'avait pas droit à l'accumulation de congé annuel au taux de deux jours et demi par mois et aux mêmes subventions de relocalisation et d'affectation que les membres du personnel sur des nominations à durée déterminée. En juillet 2014, le Tribunal a constaté qu'aucune des demandes n'était à recevoir. Le requérant a fait appel des jugements UNDT et Unat a renvoyé ces deux questions discrètes pour examen par le tribunal: la légalité de la nomination temporaire du demandeur et si sa nomination temporaire aurait dû être convertie en nomination à terme à durée déterminée.

## Principe(s) Juridique(s)

N / A

## Résultat

Rejeté sur la recevabilité

## Applicants/Appellants

Reid

## Entité

MANUL

## Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2014/3/R1

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

Nairobi

## Date of Judgement

8 Jan 2016

## Duty Judge

Juge Shaw

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Prestations et droits

Congé annuel

Prime de réinstallation

## Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2010/4/Rev.1

TCNU Statut

- Article 8

## Jugements Connexes

UNDT/2009/051

UNDT/2014/095

UNDT/2014/096

2010-UNAT-036

2010-UNAT-072

UNDT/2014/098

2010-UNAT-074

2011-UNAT-108

2015-UNAT-563